

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 50 (1958)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Christianisme et syndicalisme  
**Autor:** Reymond-Sauvain, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385034>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

50<sup>me</sup> année

Février 1958

Nº 2

---

## Christianisme et syndicalisme

Par *Pierre Reymond-Sauvain*

Après avoir hésité un peu, j'ai tenté de formuler la pensée d'un syndicaliste protestant pour la *Revue syndicale suisse*. Car une équivoque était possible: si je parle en tant que protestant, je peux craindre que certains de mes lecteurs me considèrent comme un porte-parole officieux de l'Eglise évangélique neuchâteloise, ce qui n'est absolument pas le cas.

Je parle uniquement en mon nom: ma pensée est celle d'un protestant aussi libéral qu'il se peut, puisqu'il pourrait définir sa position comme le faisait feu le pasteur Etienne Giran quand il disait: « Je ne professe qu'un seul dogme: c'est qu'il n'y en a point. »

### *Le christianisme*

Au point de départ de cette religion qui a exercé une influence profonde sur la civilisation occidentale, il y a la prédication, la vie et la mort de Jésus de Nazareth, né probablement quatre ans avant le début de notre ère et crucifié à Jérusalem vers l'âge de 33 ans.

Jésus n'a rien écrit; les plus anciens textes qui parlent de lui sont, par ordre chronologique: les lettres de saint Paul, les Evangiles dits synoptiques (Marc, Matthieu et Luc), l'Evangile selon saint Jean.

Ces écrits, déjà, ont assimilé des éléments étrangers à la prédication originelle de Jésus; ce phénomène d'intégration s'est continué au cours des siècles. Le christianisme d'aujourd'hui repose donc sur l'Evangile primitif, mais considère comme siennes un grand nombre de conceptions et de croyances d'origine grecque, romaine et même païenne.

Tel qu'il est, il reste cependant une puissance incomparable pour inspirer les hommes dans leur vie morale et spirituelle. Mais il pose aux chrétiens un problème qui n'a jamais été résolu universellement et qui ne le sera sans doute jamais: Comment choisir, parmi tant d'éléments divers superposés aux doctrines primitives? Et quelle sera l'autorité qui en décidera, puisque Jésus n'a rien écrit?

L'Eglise catholique romaine a confié ce rôle à sa hiérarchie, en particulier au pape, obligeant les fidèles qui se réclament d'elle à une soumission inconditionnelle dans ce domaine de la foi.

Le protestantisme a donné ce pouvoir à la Bible; c'est pourquoi il ne présente pas l'unité monolithique du catholicisme romain (ni même celle de l'orthodoxie russe), car le contenu de la Bible peut être interprété, en toute bonne foi, d'un nombre considérable de façons différentes. Le protestantisme s'est fragmenté en Eglises et en sectes diverses qui offrent à l'individu un choix très étendu.

Est-ce un mal?

Oui, si chacun des groupements a la prétention d'être le seul à détenir la vérité; non, si c'est la manifestation d'un esprit de libre recherche.

Il m'est impossible, chacun le comprendra, de donner dans cette étude, qui doit être brève, une analyse complète de la prédication de Jésus.

Qu'il me suffise d'en rappeler les éléments essentiels, ceux qui ressortent si clairement des Evangiles qu'ils ne peuvent donner lieu à aucune contestation et qui, en même temps, sont utiles à mon propos.

Dans la pensée de Jésus, le monde est le lieu d'une lutte gigantesque entre le bien et le mal; l'homme qui se met au service du bien peut s'appuyer sur une puissance divine à l'égard de laquelle il éprouve un sentiment comparable à celui d'un fils pour son père.

Perdre ce contact avec le Père, céder à la puissance du mal, c'est pécher. Le pécheur qui se repente peut toujours obtenir son pardon. (Voir la parabole de l'enfant prodigue.)

L'Evangile, c'est l'appel au développement du Royaume de Dieu, c'est-à-dire à l'établissement d'une harmonie en chaque homme, et entre les hommes qui, se réclamant du même Père, sont tous frères.

Cette harmonie se développe simultanément dans le monde visible où s'écoule notre vie, et dans un plan invisible où s'inscrivent nos efforts en vue d'atteindre à une plus grande spiritualité et à une fraternité plus totale entre les êtres.

Ceux qui se consacrent à une telle tâche doivent passer par une « nouvelle naissance »; autrement dit, ils doivent subir un renouvellement intérieur qui les détache de tout égoïsme et qui les rende capables des plus grands sacrifices en faveur de l'établissement du Royaume de Dieu.

Cette vie nouvelle de l'individu le conduira à une vie morale et spirituelle qui fait appel à l'absolu; le rôle de l'homme n'est pas de savoir en détail ce que seront les conséquences de ses actes; il suffit qu'il se soumette sans restriction à l'appel de la voix intérieure.

(C'est à dessein que je ne mentionne pas certaines croyances, comme celle à la résurrection de Jésus, qui ont joué un rôle considérable au cours de l'histoire et qui, aujourd'hui encore, exercent une

très grande influence sur le christianisme professé: d'une part, l'établissement de leur réalité historique conduit à des discussions sans issue; d'autre part, elles n'ont aucune relation directe avec mon étude, qui consiste à affirmer que personne ne tournera en ridicule un syndiqué parce qu'il croit ou qu'il ne croit pas à ces faits.)

Il faut reconnaître que presque personne ne veut et que personne ne peut se soumettre à l'absolu moral que j'évoquais. Quelques-uns le font sur un point déterminé: ainsi, les objecteurs de conscience dans le domaine de l'opposition à la violence militaire; mais la grande majorité des chrétiens considèrent que les prescriptions de l'Evangile sont un idéal vers lequel il faut tendre, mais que la pratique conduit à une multitude de compromis souvent inévitables.

Le gros danger, ce n'est pas tant le compromis lui-même que le refus de l'avouer; c'est la tentation de chercher par des raisonnements spacieux à prouver contre toute évidence qu'il ne s'agit pas d'un compromis.

Trop souvent, au cours du dernier siècle en particulier, on a cru dans l'absolu, alors qu'on restait dans la pratique du relatif. L'efficacité du christianisme s'en est trouvée diminuée. Certains chrétiens ont affirmé qu'il était en opposition avec le syndicalisme: mais alors que, dans la plupart des actes de leur vie, ils admettaient fort bien de faire sans cesse des accrocs à la morale évangélique, dès qu'il s'agissait des luttes entreprises par les syndicalistes pour arracher au patronat quelques améliorations au sort des salariés, ils prétendaient à une pureté intransigeante, qui les rendaient incapables de n'importe quelle action efficace.

Ce refus de lutter peut être mis en évidence par l'affirmation que nous avons entendue trop souvent: Quand les hommes, dans leur majorité, auront passé par la conversion, la société humaine fraternelle s'édifiera d'elle-même; jusque-là, il est inutile de travailler à la réforme des institutions. Et comme ce « jusqu'à-là » n'est pas pour demain, l'injustice et la brutalité peuvent s'en donner à cœur joie pendant longtemps encore...

Il est vrai que, réciproquement, un grand nombre de socialistes nous ont affaiblis quand ils disaient: « Lorsqu'une transformation suffisante de l'organisation sociale et économique aura créé une société juste et bonne, les hommes s'y épanouiront tout naturellement; il n'est donc pas nécessaire d'attribuer dès maintenant une attention particulière aux questions morales et spirituelles.

Ces deux attitudes de certains chrétiens et de certains socialistes, qui semblent contradictoires, dérivent en réalité d'un même recul instinctif devant les efforts et les sacrifices nécessaires.

De véritables progrès ne sont possibles qu'à la condition de donner la même importance à la lutte que mène chaque personnalité pour se régénérer et à celle qui se propose de créer des institutions meilleures.

## *Le syndicalisme*

Notre syndicalisme a plus d'un siècle d'existence. Il est né de la misère des hommes, qui a pris une forme particulière avec l'apparition du capitalisme libéral.

Après de nombreux tâtonnements, d'adhésions plus ou moins déclarées à diverses doctrines abandonnées plus tard à la suite d'expériences décevantes, il se place aujourd'hui sur un terrain très réaliste.

Son but: conquérir pour tous les salariés une situation matérielle décente, ainsi que le respect incontesté de leur dignité.

Son moyen: unir dans chaque profession la majorité des travailleurs, afin que, présentant collectivement leurs revendications, ils ne puissent plus être opposés les uns aux autres et que la concurrence ne joue plus à leur détriment.

Ses instruments: 1<sup>o</sup> le contrat collectif, qui, se substituant aux contrats individuels, peut conduire à la communauté professionnelle; si cette dernière était réalisée, elle placerait le salarié au même niveau que l'industriel ou le commerçant et sauvegarderait mieux sa dignité; 2<sup>o</sup> l'appareil législatif communal, cantonal et fédéral qui couronne les expériences faites au moyen des conventions de droit privé et colmate les brèches que peut laisser subsister le régime conventionnel.

Il est facile de constater que le syndicalisme ne peut être l'œuvre d'une minorité de penseurs, si audacieux et bien intentionnés qu'ils puissent être: il est nécessairement un mouvement de masses.

Augmentation des salaires, diminution de la durée hebdomadaire du travail, introduction et prolongement des vacances, instauration de la sécurité sociale, défense de la dignité des salariés. Un examen superficiel de ces réalisations conduirait peut-être à conclure que le syndicalisme est terriblement terre à terre, qu'il tend à établir un nouvel ordre social sans trop se préoccuper des besoins intellectuels, moraux et spirituels de ceux qui devraient en bénéficier.

Mais: les statuts de l'Union syndicale suisse, des fédérations qui la constituent — bon nombre d'articles paraissent dans leurs périodiques — les appels des orateurs qui parlent en leur nom — les efforts continus de la Centrale suisse d'éducation ouvrière — le programme des cours organisés en faveur des salariés de diverses professions — notre appui aux Universités populaires — sont autant de preuves de la fausseté d'un tel jugement.

En réalité, lorsque le syndicalisme suisse lutte pour éléver le niveau de vie des salariés, il s'efforce de construire une base sur laquelle chacun d'eux puisse édifier une personnalité riche et harmonieuse.

Il vise aussi à favoriser l'établissement d'une société humaine au sein de laquelle les rapports entre les hommes s'inspirent d'une véritable fraternité.

A ceux qui douteraient des aspirations spiritualistes de notre syndicalisme, il suffirait de faire lire le compte rendu de notre dernier congrès ordinaire ayant siégé à Lausanne du 18 au 20 octobre 1957 et dont une partie importante fut consacrée à des préoccupations culturelles, morales et spirituelles.

Quelques citations suffiront à en donner l'orientation générale:

*a) Du dernier rapport de gestion, page 176: « Notons aussi que les syndicats ont intérêt à ce que l'éducation ouvrière ne se limite pas au domaine strictement syndical. Si l'on veut que les efforts déployés pour réduire la durée du travail et améliorer les conditions d'existence aient vraiment un sens, les syndicats devront nécessairement se préoccuper davantage des besoins culturels des travailleurs. »*

*b) De la résolution adoptée par le congrès de Lausanne, relative à l'aménagement des loisirs: « Les syndicats ont lutté de tout temps pour que le travail soit rémunéré de manière suffisante pour permettre aux salariés non seulement de subvenir aux besoins les plus élémentaires, mais de participer aux valeurs de la culture... Bien que la sauvegarde des intérêts matériels des travailleurs demeure au premier plan de leurs préoccupations, les syndicats n'en figurent pas moins parmi les promoteurs de la culture et de l'ordre intellectuel du pays. »*

C'est donc avec angoisse que notre mouvement syndical verrait ses membres ne rechercher que les satisfactions matérielles immédiates et se laisser dominer par leurs intérêts personnels uniquement, sans se soucier de ceux des autres hommes ni du bien de la collectivité prise dans son ensemble.

D'une part, il serait désespéré de constater que tant d'efforts n'aboutissent qu'à un si pauvre résultat; d'autre part, il craindrait que le syndicalisme lui-même ne s'effondre, n'étant plus porté par la valeur morale et spirituelle de ses adhérents.

Etre égoïste, ramener tout à soi exclusivement, généraliser parmi nous le mensonge, la duplicité, la dissimulation, l'ambition malsaine, cela tuerait en nous l'esprit de sacrifice: c'en serait fait alors des institutions que nous avons eu tant de mal à édifier.

Aimer la vérité, s'intéresser au sort des autres, être capable de certains renoncements, ce sont là les bases de la vie morale.

D'où nous viennent ces aspirations?

« L'angoisse de la créature lui vient de sa séparation d'avec soi-même et d'avec autrui. Le problème essentiel que chacun a à résoudre pour soi est celui de l'accession à la plénitude d'une vie personnelle équilibrée et unifiée, d'une part, à la communion prochaine, de l'autre. Ces deux accomplissements se conditionnent l'un l'autre. » (Auguste Lemaître, dans le *Messager social*.)

Il est certain que le syndicalisme peut proclamer son accord avec cette conception de la vie.

### *Syndicalisme et christianisme*

Le syndicalisme a donc un pressant besoin de fortifier l'attachement de ses adhérents aux valeurs morales et spirituelles.

Mais quelle est l'origine de ces aspirations? Peut-on les rattacher à quelque chose de transcendant? Dépassent-elles l'individu et la société? Ont-elles une vie propre, indépendante de leur insertion dans les personnalités?

Chacun de nous peut tenter de répondre à ces questions. Le mouvement syndical n'a pas à le faire pour nous. C'est en cela qu'il est neutre au point de vue confessionnel.

Il souhaite ardemment que chacun des syndiqués trouve une réponse cohérente à ces préoccupations, mais il ne peut la leur proposer.

Les solutions qu'on peut donner à ces problèmes sont fort diverses, et surtout elles sont de nature à se contredire les unes les autres; comme il s'agit de sentiments qui émanent du plus profond de notre être, nous sommes poussés à leur attribuer une valeur inestimable, à les défendre avec énergie, à risquer ainsi de nous dresser les uns contre les autres, afin de les répandre.

Il est donc nécessaire de protéger nos organisations contre les divisions qui pourraient provoquer des luttes entre syndicalistes n'ayant pas la même conception du sens de la vie.

Ceux qui se réclament d'une confession religieuse, ceux aussi qui préconisent l'athéisme doivent donc renoncer à se servir de leur syndicat pour y faire du prosélytisme.

S'il s'agissait de chrétiens, ils seront fidèles en cela à ce que Jésus proposait à ses disciples: « C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez! »

Pour faire valoir sa religion, chacun de nous dispose d'un excellent moyen: c'est de se montrer plus droit, plus scrupuleux, plus disposé aux sacrifices.

Est-ce à dire que nous devions dissimuler ce qui nous fait vivre, feindre de n'attribuer qu'une importance minime aux valeurs spirituelles que nous avons placées à la base de notre existence?

Aucunement.

Si on nous interroge à ce sujet, si l'occasion d'en parler surgit tout naturellement au cours d'une conversation, si nous nous trouvons en face d'un collègue que préoccupent les questions métaphysiques, disons simplement et ouvertement notre point de vue, mais ne favorissons pas à tout propos et hors de propos les occasions de faire une propagande intempestive.

Et puis, surtout, exerçons-nous à être tolérants, à admettre sans irritation que d'autres, en toute bonne foi, ne partagent pas nos convictions.

Faut-il, pour autant, pousser les syndiqués à négliger de rechercher une explication satisfaisante du sens de leur vie personnelle et de la vie sociale, cette recherche aboutissant souvent à conduire un certain nombre d'entre eux au christianisme?

Certainement pas.

Il est légitime d'être satisfait d'une situation matérielle convenable; il n'y a rien de répréhensible à satisfaire aux besoins variés de la vie physique, à meubler son esprit, à le rendre capable d'apprécier les œuvres d'art (remarquons en passant que Jésus n'avait rien d'un ascète). Toutefois, notre mouvement syndical s'effondrerait si nous n'avions pas parmi nous un grand nombre de collègues auxquels ces satisfactions personnelles ne suffisent pas: épris de vérité et du désir de travailler au bien des autres et à l'édification d'une société humaine harmonieuse, ils le font au prix des renoncements, des sacrifices continuels qu'exige leur apostolat.

Or, nous devons le constater, l'extension du bien-être a augmenté pour beaucoup la tentation de vivre repliés sur soi, faisant passer au premier plan les aises personnelles, abandonnant leurs devoirs syndicaux dès qu'ils croient pouvoir retirer un profit de cette trahison plus ou moins avouée, passant à côté de la vérité chaque fois qu'ils pensent échapper ainsi à quelque chose de pénible.

Il est vrai qu'un certain nombre d'hommes n'essaient pas de chercher une explication transcendante de leur désir de faire le bien. Ils sont persuadés que les questions métaphysiques sont hors de leur portée ou même qu'elles posent de faux problèmes: « Je désire être droit, généreux, travailler à l'édification d'une société humaine plus fraternelle; mais la satisfaction que j'en éprouve en est la seule justification. »

Il faut bien constater cependant que la majorité des êtres humains ne se contentent pas d'une telle attitude; une fois ou l'autre, en présence des difficultés, des déceptions, des deuils, des chagrins, ils se demandent: « Que signifie donc mon existence? »

Pour un grand nombre d'entre eux, c'est la religion qui leur apporte une réponse; leur action s'en trouve vivifiée. S'il s'agit de syndiqués, notre mouvement bénéficie largement de ces prises de position.

A titre d'exemples, citons la vigueur et l'élévation morale, au début du siècle, du mouvement ouvrier neuchâtelois, dues essentiellement à l'influence qu'avaient exercée sur certains militants l'Union chrétienne de jeunes gens de La Chaux-de-Fonds, en particulier le pasteur Pettavel; l'action de la « Classe » de Lausanne, inspirée par le groupe des socialistes-chrétiens, « Classe » qui a formé assez de militants pour que le socialisme vaudois ait pu se montrer à la hauteur de sa

tâche au moment de ses succès électoraux; enfin, les vocations socialistes et syndicalistes provoquées par l'action de Léonard Ragaz et de ses amis.

Le syndicalisme doit donc être un mouvement où tous ceux qui cherchent à donner à leur vie un sens spirituel et même religieux trouvent leur place et se sentent parfaitement à l'aise.

### *Conclusion*

L'Union syndicale suisse et les fédérations qui la constituent ont un intérêt vital à ce que, parmi leurs membres, s'en trouvent un grand nombre qui ne se contentent pas de satisfaire leurs besoins matériels seulement, mais qui désirent se cultiver, meubler leur esprit, jouir de ce que l'art peut leur proposer.

Il importe que de nombreux syndicalistes soient animés dans leur action par des aspirations morales à être vrais, à consentir sans cesse des sacrifices au bien des autres et à l'organisation d'une société humaine fraternelle.

Le syndicalisme bénéficie nécessairement des vocations religieuses qui épanouissent l'être et le détachent de l'égoïsme étroit; il gagne à avoir dans son sein des membres qui ont trouvé une explication qui les satisfasse au sujet de la vie personnelle et communautaire.

Cependant, il ne *peut* se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre des diverses solutions qui sont proposées au problème de la vie; il ne *doit* exercer aucune contrainte, même dissimulée, pour conduire les syndiqués à choisir une confession plutôt qu'une autre, ou à n'en choisir aucune. C'est dans la liberté que chacun poursuivra ses recherches.

Le mouvement syndical entourera simplement d'une chaude sympathie tous ceux qui essaient de dépasser le terre à terre de l'existence quotidienne et de donner comme point de départ à leur activité une explication exaltante de la vie; il maintiendra une atmosphère vivifiante pour tous les chercheurs de bonne foi.

Personne ne donnera son adhésion à un syndicat dans l'espoir d'y faire du prosélytisme religieux; personne ne cherchera systématiquement à placer les discussions sur le terrain confessionnel. Sans dissimuler ses croyances ou son incroyance, le syndiqué les fera valoir avant tout par sa tenue morale, son activité et son dévouement.

Si nous arrivons à cela, nous enlèverons toute apparence de justification à l'existence d'organisations syndicales à base confessionnelle.